



Département des Alpes de Haute Provence

Mairie de Champtercier
115 rue Principale
04660 CHAMPTERCIER

ARRÊTÉ PORTANT PERMISSION DE VOIRIE: N° AR 04 047 AR_42_2023

PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION PASSAGE DE L'ANDRAUNE

e Maire de CHAMPTERCIER,

VU le Code de la Route,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'intérêt général,

VU la demande formulée par l'Entreprise S.A.R.E., le Fournas 04600 SAINT-AUBAN;

CONSIDÉRANT que la circulation doit être réglementée passage de l'Andraune à **Champtercier**, pendant la durée des travaux de travaux de déplacement d'ouvrage à compter du 27/11/2023 et ce jusqu'au 31/12/2023 inclus.

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

À compter du 27/11/2023 et ce jusqu'au 31/12/2023 inclus, la circulation devra être réglementée selon les besoins du chantier ainsi qu'il suit :

**circulation alternée
interdiction de stationner sur l'emprise du chantier**

ARTICLE 2 :

La signalisation appropriée est de la responsabilité de l'entreprise chargée des travaux. Elle sera mise en place, entretenue et déposée par l'Entreprise S.A.R.E.

ARTICLE 3 :

La signalisation devra être en permanence adaptée aux différentes phases du chantier. Elle sera déposée par l'entreprise chargée des travaux dès qu'elle n'aura plus son utilité.

ARTICLE 4 :

L'entreprise **effectuera, en permanence, les nettoyages nécessaires.**

Les dégradations éventuelles de la chaussée sont à la charge de l'entreprise.

La sécurité du chantier sera à la charge de l'entreprise.

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté sera notifié à l'entreprise chargée des travaux et affiché par ses soins à chaque extrémité du chantier.

ARTICLE 6 :

Le présent arrêté sera affiché sur le panneau d'informations de la commune de Champtercier.

Le Maire de la Commune de Champtercier, le Commandant du groupement de Gendarmerie des Alpes de Haute Provence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, notifié au pétitionnaire et publié dans les formes prescrites.

Fait à Champtercier, le 09 novembre 2023

Le Maire
Antoine ARENA

